



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. de Portneuf
Ville de Saint-Basile

Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC
Dérogations mineures

Lors de l'assemblée régulière du conseil municipal de la Ville de Saint-Basile, qui se tiendra **le lundi 9 février 2026 à 19 h , au 20, rue Saint-Georges, Saint-Basile** , les membres du conseil auront à se prononcer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Demande n° 2026-01

Lot : 4 897 680 – Adresse : 65, rue des Étoiles

Objet :

- Autoriser l'ajout d'un portique en cour avant à 8.22 mètres au lieu de 9 mètres, en vertu de la grille des spécifications section I, feuillet B-3 de la zone Ra/a.6 du règlement de zonage n° 07-2012
- Autoriser l'ajout d'un avant-toit d'une galerie en cour avant à 6.57 mètres au lieu de 7 mètres, de l'article 10.2.11 du règlement de zonage n° 07-2012

Demande n° 2026-02

Lot : 6 715 350 – Adresse : rue d'Auteuil

Objet :

- Autoriser la construction d'un jumelé à 3.4 mètres de ligne latérale au lieu de 4 mètres en vertu de la grille des spécifications section I, feuillet B-6 de la zone Rb.20 du règlement de zonage n° 07-2012.

Toute personne intéressée pourra faire entendre ses observations devant le conseil municipal lors de cette assemblée.

DONNÉ à Saint-Basile, ce 22^{ème} jour du mois de janvier 2026.

Manon Jobin

Manon Jobin
Greffière-trésorière